

Fiche A : Démarche générale de réalisation des mesures et des prélèvements

Les actions suivantes doivent être nécessairement mises en œuvre avant le démarrage de toute action de mesure et de prélèvement en zone potentiellement contaminée :

- 1 Inventaire du matériel requis pour la réalisation des mesures et des prélèvements > **Fiches opérationnelles 1 à 8**
- 2 Mise en place des mesures de radioprotection (personnel, matériel) > **Fiche B « radioprotection »**
- 3 Réalisation des mesures de bruit de fond avant départ en zone potentiellement contaminée > **Fiche C « bruit de fond »**
- 4 Réalisation des mesures et des prélèvements > **Fiches opérationnelles 1 à 8**



Mesures radiométriques
Mesures directes de la contamination surfacique

Prélèvement de la contamination surfacique par frottis
Prélèvement d'air et d'aérosols atmosphérique
Prélèvement d'eau de surface (courante ou stagnante)
Prélèvement d'herbe (toutes espèces confondues)
Prélèvement de terre (prélèvement surfacique)
Prélèvement de lait (animaux en pâturages)

UN PLAN COMMUN POUR CHAQUE FICHE OPERATIONNELLE :
MATERIEL A UTILISER
CHOIX DE LA ZONE DE PRELEVEMENT
PRELEVEMENT ET CONDITIONNEMENT
ENREGISTREMENT DES INFORMATIONS

5 Enregistrement des résultats et des informations :

Mesure > **Fiche de résultats de mesures directes**
Prélèvement > **Fiche d'identification d'un prélèvement**

6 Transmission des résultats et des prélèvements

Transmettre dans les meilleurs délais les fiches de résultats et/ou les échantillons (correctement conditionnés avec leur fiche d'identification) au chef d'unité SP.